

22 avril 2015

# Communiqué de presse

## de la Société Cynologique Suisse SCS



*Remo Müller (gauche), Président de la CTAMO, réélu à l'unanimité, prend congé de Susan Jenny, qui quitte son poste après cinq ans de collaboration au sein de la CTAMO. Elle est remplacée par Hanspeter Jutzi (droite). (ukk)*

### Assemblée des délégués de la CTAMO à Wettingen AG

## Agility: Des sauts plus bas

**Lors de leur Assemblée à Wettingen, les 98 délégués ont confirmé Remo Müller à l'unanimité dans son poste de Président et ont élu Hanspeter Jutzi au Comité de la CTAMO en remplacement de Susan Jenny. Les hauteurs des sauts d'Agility plus bas de 5 cm seront inscrites définitivement dans le règlement. En ce qui concerne l'Obedience, les classes suisses 1+2 seront supprimées à la fin 2016, au profit des classes internationales.**

Même si quelques personnes ont demandé la parole, la Conférence des délégués de la CTAMO s'est déroulée de manière expéditive et a respecté l'ordre prévu. Le Président Remo Müller a été réélu à l'unanimité; aucune autre candidature n'avait été présentée. Après avoir été durant cinq ans responsable de la formation de l'Obedience au sein de la CTAMO, Susan Jenny a souhaité se retirer. C'est Hanspeter Jutzi, actif depuis dix ans en Obedience en tant que sportif, responsable de compétitions, juge et organisateur d'épreuves, qui a été appelé à lui succéder.

Parmi les 16 demandes qui sont parvenues avant l'Assemblée, plusieurs concernaient le thème de la « Hauteur des sauts en Agility ». Selon le règlement actuel, elle est de 55 à 65 cm pour les « Large », de 35 à 45 cm pour les « Medium » et de 25 à 35 pour les « Small ». Alors que certains recommandaient de conserver ces mesures, d'autres demandaient de réduire la hauteur maximale actuelle de 5 cm pour toutes les classes. La CTAMO avait laissé la liberté de vote. Le résultat a été serré puisque 40 délégués se sont exprimés pour la réduction, alors que 33 étaient contre. Par contre, la rationalisation du calendrier prévue dès 2016 pour les Championnats suisses d'Agility individuels a été acceptée à une large majorité.

Nicole Schmied a expliqué les modifications du règlement d'Obedience. Le règlement international élaboré par la FCI entrera en vigueur le 1er janvier 2016. « Nous souhaitons conserver notre classe de débutant qui est une « particularité suisse », mais les classes 1 et 2 seront abandonnées en décembre 2016, selon le règlement suisse au profit du règlement international», a déclaré Nicole Schmied. Les délégués ont approuvé cette proposition ([www.tkamo.ch](http://www.tkamo.ch))